



Ministère des affaires sociales et de la santé

**CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
DE TECHNICIENS SANITAIRES
ANNEE 2012**

EPREUVE DU CONCOURS INTERNE – OUTRE-MER

LUNDI 24 SEPTEMBRE 2012

Etude d'un cas pratique prenant appui sur un dossier documentaire, dont le champ est fixé à l'annexe II de l'arrêté du 26 mars 2007, présentant une problématique relative aux missions des agences régionales de santé en santé environnementale et donnant lieu à la rédaction d'un rapport, complétée par un questionnaire à choix multiples (QCM) de dix questions à caractère scientifique se rapportant au programme de l'épreuve (**durée : 3 heures ; coefficient 4**).

IMPORTANT : dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages

SUJET :

La délégation territoriale dans laquelle vous travaillez a été informée d'un cas de légionellose chez un touriste ayant fréquenté un camping de votre département au cours de la période supposée d'incubation de la maladie. Votre responsable vous a demandé de mener l'enquête environnementale.

A partir des documents joints, vous rédigerez le rapport qui sera transmis au responsable du camping.

Ce rapport devra en particulier préciser :

- le contexte de l'enquête et la situation constatée ;
- les risques sanitaires ;
- si nécessaire, les mesures administratives à mettre en œuvre dans le cadre des pouvoirs de police du Préfet ;
- les mesures préventives aptes à limiter le développement des légionelles ;
- le niveau d'urgence des mesures proposées.

**Liste des pièces constitutives du dossier documentaire du sujet interne - outre-mer :
(11 documents - 1 QCM - 28 pages)**

<u>Documents joints :</u>	<u>pages</u>
<u>Document n° 1</u> : Enquête réalisée suite à une déclaration obligatoire d'un cas de légionellose.....	1 à 2
<u>Document n° 2</u> : Plan simplifié du camping.....	3
<u>Document n° 3</u> : Courrier du 1 ^{er} avril 2010 adressé à Monsieur le maire, l'informant des dispositions de l'arrêté du 1 ^{er} février 2010.....	4
<u>Document n° 4</u> : Code de la santé publique, extraits « Eaux potables ».....	5
<u>Document n° 5</u> : Arrêté du 1 ^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire.....	6 à 8
<u>Document n° 6</u> : Circulaire N° DGS/EA4/2010/448 du 21 décembre 2010 relative aux missions des Agences régionales de santé dans la mise en œuvre de l'arrêté du 1 ^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire.....	9 à 11
<u>Document n° 7</u> : Extraits du guide d'information pour les gestionnaires d'établissements recevant du public.....	12 à 17
<u>Document n° 8</u> : Arrêté du 30 novembre 2005 modifiant l'arrêté du 23 juin 1978 relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, des locaux de travail ou des locaux recevant du public.....	18 à 19
<u>Document n° 9</u> : Arrêté du 17 juillet 1985 relatif aux conditions sanitaires minimales communes aux terrains aménagés pour l'accueil des campeurs et des caravanes et aux terrains affectés spécialement à l'implantation d'habitations légères de loisirs.....	20
<u>Document n° 10</u> : Le contrôle sanitaire des campings – Fiche extraite du <i>Bilan Santé - Environnement en Bretagne 2011</i>	21 à 22
<u>Document n° 11</u> : Document AFSSET sur la légionellose – 2006.....	23 à 26
<u>Questionnaire à choix multiples</u>	27 à 28

Pour répondre au questionnaire, vous devez reporter sur votre copie, le numéro de la question associé à la ou aux lettres correspondant à vos réponses.